

- **Balaruc-les-Bains**

Espace Louise Michel, rue des écoles

- **Minerve**

Salle du Peuple, place du Monument

- **Lunel**

Salle des Trophées, arènes de Lunel



Pour vous rendre à la formation pensez à covoiturer !

covoiturage.fr
rezopouce.fr

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

CAUE de l'Hérault

19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier

Tél. 04 99 133 700 • contact@caue34.fr • www.caue34.fr

En 2025, le CAUE 34 renouvelle la

FORMATION

des secrétaires de mairie,
instructeurs, élus



«Les Autorisations d'Urbanisme»

En 2025, le CAUE 34 et ses partenaires la DDTM, l'UDAP et l'ADIL, associés à des EPCI, reconduisent une journée de formation en 3 lieux :

Jeudi 9 octobre à Balaruc-les-Bains

Jeudi 13 novembre à Minerve

Jeudi 11 décembre à Lunel



Jeudi 9 octobre à Balaruc-les-Bains • Jeudi 13 novembre à Minerve • Jeudi 11 décembre à Lunel

- 9h00 Accueil**
- 9h15 Ouverture de la journée**
Mots de bienvenue par un(e) élu(e) de l'EPCI
- 9h30 La réglementation et les autorisations d'urbanisme**
Intervenants : DDTM, UDAP, CAUE, service instructeur de l'EPCI
- 12h30 Repas sur place ***
- 14h00 Les autres acteurs**
Intervenants : ADIL 34
- 15h00 Exercices pratiques**
- 16h30 Fin de la formation**

À NOTER :

le programme et les noms des intervenants seront précisés à l'approche de chaque session.

Les Autorisations d'Urbanisme (permis de construire et d'aménager, déclarations préalables) et les documents réglementaires auxquels elles font référence (PLUi, PLU, Cartes communales, RNU), sont des outils qui ont un fort impact sur nos paysages et notre cadre de vie. Pour autant, leur compréhension et leur interprétation sont souvent complexes et les attendus difficiles à identifier.

Comment mieux comprendre les raisons et le sens voulus par le législateur dans la création de ces outils d'aménagement du territoire ? Comment mieux les utiliser ? Quels documents et quels contenus sont attendus dans les dossiers d'autorisation et pourquoi ? Quels sont les acteurs impliqués et quels sont leurs rôles ?

Voilà un aperçu des sujets et des questions traités dans cette journée pour permettre à chacun de participer activement à la qualité des projets de son territoire.

Cette formation est organisée par le CAUE de l'Hérault en partenariat avec la DDTM, l'UDAP, l'ADIL, la Communauté de Lunel agglomération, les communes de Minerve et Balaruc-les-Bains

«Les Autorisations d'Urbanisme»

Formation gratuite, inscription obligatoire dans la limite des places disponibles

(40 personnes maxi/session)

avant le 19 septembre pour Balaruc-les-Bains

avant le 24 octobre pour Minerve

et avant le 21 novembre pour Lunel

* Participation de 15 euros pour le déjeuner

Pour vous inscrire directement en ligne [CLIQUEZ ICI](#)